LES TANNERIES
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
D'INTÉRÊT NATIONAL
234 RUE DES PONTS
45200 AMILLY
T. 02.38.85.28.50
WWW.LESTANNERIES.FR

Amilly

JUMELAGE QUARTIERS DE CULTURE

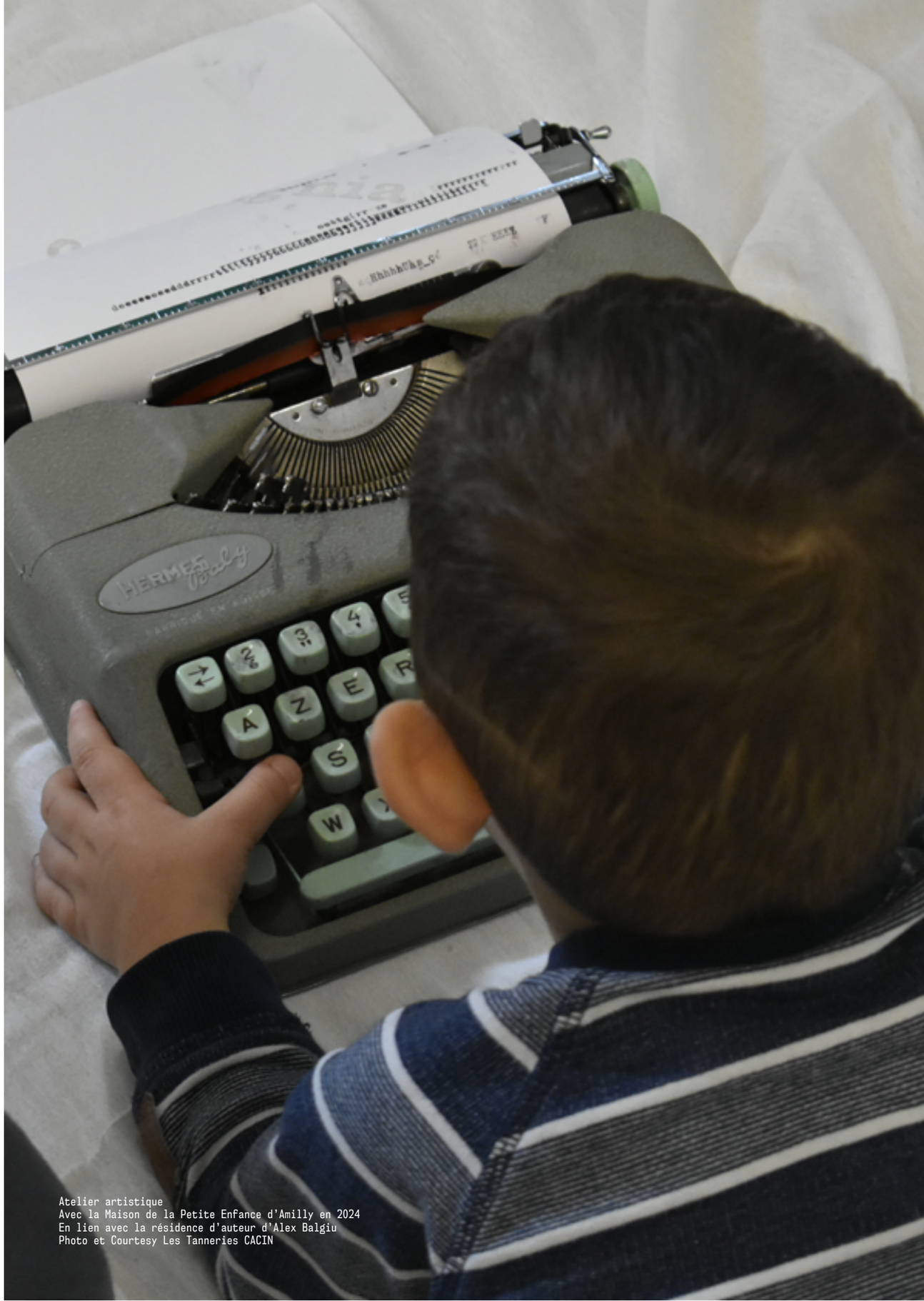
PRÉSENTATION

Visuel : Atelier artistique. Photo et Courtesy Les Tanneries CACIN

SOMMAIRE

Cliquez sur les titres pour vous y rendre !

PRÉAMBULE.....4
I. CADRE GÉNÉRAL.....4
1) Un plan national et un contrat de ville.....4
2) Un Jumelage Quartiers de Culture 6
II - PRESENTATION DE LA RESIDENCE-MISSION 6
1) Définition.....6
2) Modalités.....8
3) Objectifs 10
III - PRESENTATION DU PROJET LAUREAT.....12
1) Un collectif d'artistes pluridisciplinaire.....12
2) Tisser des liens..... 12
3) Un nouvel archipel.....14
Informations pratiques.....16



Atelier artistique
Avec la Maison de la Petite Enfance d'Amilly en 2024
En lien avec la résidence d'auteur d'Alex Balgiu
Photo et Courtesy Les Tanneries CACIN

PRÉAMBULE

Depuis 2016, le Centre d'art contemporain les Tanneries s'est affirmé comme un lieu unique de création et production d'œuvres contemporaines. Il a su se distinguer sur la scène artistique nationale, en œuvrant à une programmation riche et une diffusion exemplaire.

Soucieux de générer les conditions les plus favorables à l'émergence du geste artistique inscrit dans le champ des arts plastiques et visuels, le Centre d'art contemporain développe un accompagnement approfondi des attentes et besoins des artistes qui vient s'adosser à un accompagnement tout autant attentif de leurs publics à travers une politique territoriale forte, favorable aux parcours d'éducation artistique et culturelle (convention Éducation Nationale; partenariats enseignement artistique supérieur).

Le Centre d'art contemporain favorise, à travers de multiples formes, l'appropriation des enjeux de la création contemporaine par les habitants des territoires investis - qu'ils soient géographiques et de proximité – ainsi que ceux concernés par les politiques publiques liées à la ville, à la santé, à l'accompagnement social, ou encore au champ pénitentiaire.

Le label « Centre d'art d'intérêt national » obtenu en 2022 est venu assoir le rôle et le positionnement des Tanneries sur son territoire, en reconnaissant le travail de médiation et de sensibilisation à la création contemporaine en direction des publics les plus larges.

Le Jumelage « Quartiers de Culture » prolonge cette identification et reconnaissance de l'ancrage territorial fort du centre d'art contemporain et participe d'une action exemplaire programmée sur 3 ans (2026-2027-2028).

I. CADRE GÉNÉRAL

1) Un plan national et un contrat de ville

Alors que, dans un contexte social dégradé, différentes communes ont été durement affectées par les violences urbaines de juin 2023, une mobilisation forte de l'État s'est déterminée face à cette explosion de violence qui a durablement marqué les territoires. A l'image de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing (AME) et tout particulièrement de Montargis, la commune cheffe-lieue, l'État, les collectivités locales et l'ensemble des partenaires se sont engagés dès octobre 2023 dans la mise en œuvre d'un plan d'actions baptisé « Attracti'cités 2030 ».

Ce nouveau Contrat de Ville comprend deux axes : un premier pilier sécurité et un second en faveur de la cohésion sociale. Signé par les communes de l'AME en 2024, des Appels à Projets ont été lancés par la Préfecture et la DRAC Centre-Val de Loire afin de sensibiliser et mobiliser les acteurs de ces territoires.

C'est dans ce cadre que le Centre d'art contemporain Les Tanneries s'engage dans un projet innovant de Jumelage Pluriannuel avec les quatre quartiers prioritaires de la ville (QPV) de l'Agglomération :

- Le Plateau
- La Chaussée
- Le Bourg-Chautemps
- Vésine



Atelier artistique hors-les-murs
En lien avec la résidence de Ségolène Thuillart
Dans le cadre du dispositif Eté culturel 2023
Photo et Courtesy Les Tanneries CACIN

Un prolongement situé à Amilly et sur les deux nouveaux territoires identifiés par le Contrat de Ville – quartiers du Clos Vinot et des Terres Blanches – est également pris en compte pour ce projet.

2) Un Jumelage Quartiers de Culture

Ce Jumelage entend déployer une **résidence-mission pendant trois années** (2026-2027-2028) impliquant les habitants, les acteurs sociaux, éducatifs et culturels du territoire, autour de pratiques artistiques partagées, favorisant le vivre-ensemble à travers l'expérience d'une aventure culturelle commune. Dans une société en constante mutation, marquée par des fragilités conduisant à une perte de repères et de sens – essentiellement pour la jeunesse et les familles – l'art et la culture s'affirment plus que jamais comme des leviers essentiels pour recréer du commun.

Le projet Jumelage Quartiers de Culture se veut développer un programme œuvrant à l'émergence des formes et de contextes artistiques et culturels, croisant les champs du design et des arts visuels, traversant des enjeux cruciaux tels que l'appartenance des habitants à leur territoire, le renforcement des liens sociaux entre les citoyens, la responsabilisation des publics comme acteurs de leur cadre de vie, la construction d'espaces sensibles, accueillants et apaisés favorisant l'émulation culturelle, la cohésion urbaine et la fabrication d'un commun.

II. PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE-MISSION

1) Définition

Le principe de résidence-mission ne se confond pas avec celui d'une résidence de création puisqu'il n'y a pas d'obligation de production ni de commande d'œuvres.

La situation de résidence-mission engage les artistes dans une démarche éducative donnant à voir et à comprendre la recherche artistique ainsi que les processus de création (recherche, expérimentation, réalisation).

Dans le cadre d'une résidence-mission, les artistes résidents doivent à ce titre mettre en place une démarche de **cocréation artistique** avec les habitants par le biais d'un dialogue, avec pour support les particularités sociétales, environnementales et culturelles locales. Le collectif d'artistes peut mettre en avant son propos artistique (et situer son geste), mais l'axe de travail attendu doit être la co-construction de gestes artistiques avec les participants. Ces interventions se différencient toutefois des traditionnels ateliers de pratiques artistiques régis par des finalités et un cahier des charges différents.



Atelier artistique
Avec Les Amis des 4 saisons de Montargis
En lien avec la résidence d'Anouk Alliot
Dans le cadre du dispositif Eté culturel 2024
Photo et Courtesy Les Tanneries CACIN

2) Modalités

La résidence-mission porte sur la création de formes, de contextes artistiques et culturels dynamiques locaux et durables, dialoguant avec les dispositifs existants (offre artistique et culturelle ; offres d'animations et d'accompagnement des habitants, etc.) relevant des acteurs du territoire (institutionnels ou relevant du tissu associatif).

Son enjeu est de renforcer la place des **droits culturels** au cœur des quartiers politiques de la ville. Pour cela, la résidence-mission doit se déterminer à être multi-située sur l'ensemble du secteur géographique, inscrivant par cela sa prise en compte des mobilités dans un double mouvement « acteurs → publics/publics → acteurs ».

La résidence-mission se détermine sur un **temps long** (3 ans) propice à renforcer et coopérer, ou générer et initier des formes et des contextes artistiques et culturels relevant d'une innovation sociale vectrice de l'épanouissement de ses habitants, motrice pour l'éducation des enfants et l'insertion des jeunes, tout en permettant de renforcer la cohésion sociale des territoires. Ce caractère territorial fort du projet impose au collectif une capacité à initier et porter des actions de diffusion et de médiation en lien avec les acteurs locaux et les habitants, dans une logique de transmission et une dynamique inter-générationnelle. Elle impose de se situer tout au long des différentes phase dans une disponibilité forte et maximale.

Le projet porté sera adapté régulièrement en concertation avec les habitants et l'ensemble des acteurs impliqués, depuis les premiers temps liés à l'installation du collectif et tout au long de la résidence-mission, au fil des formes émergentes du commun produit.

Cette résidence-mission vise ainsi à accueillir des artistes engagés dans une démarche de création partagée, à travers une présence artistique forte et significative dans les territoires fragilisés de l'AME. Elle s'adresse à des artistes souhaitant s'immerger dans des réalités sociales et urbaines de ces quartiers pour y faire naître des expériences artistiques collectives.



Atelier artistique, 2024
Photo et Courtesy Les Tanneries CACIN

3) Objectifs

L'objectif de cette résidence-mission de trois ans est de mener un travail artistique pensé, déterminé et coconstruit avec les acteurs territoriaux partenaires, dans une approche participative et immersive en faveur des habitants des quartiers politique de la ville. Il vise à :

- Soutenir une **dynamique collective et participative** en instaurant un lien durable entre les acteurs des territoires, les habitants et Les Tanneries, en s'inscrivant notamment au sein d'espaces partagés implantés au sein des QPV (déterminés avec les bailleurs sociaux et les élus) pour **ancrer durablement** dans les quartiers (atelier de production, espace de co-construction et d'échanges relationnels) comme au cœur de ville (visibilité, espace de restitution), un programme artistique et culturel favorable au développement de formes d'actions « hors-les-murs » déployées par le CACIN.

- Proposer des **actions diversifiées adaptées** aux enjeux des publics cibles, croisant des réflexions plus larges (environnementales, sociales, culturelles etc…). L'univers et la démarche artistique du collectif viendront nourrir des **formes d'explorations artistiques** et diversifier les approches pour toucher un large public (enfants, jeunes, familles, personnes en situation d'isolement etc…).

- **Renforcer l'éducation artistique et culturelle** des habitants des QPV, en concertation avec l'équipe et/ou la coordination EAC du CACIN, pour proposer des ateliers artistiques, des projets collaboratifs, des actions culturelles ouvertes aux partages d'expériences et des temps de réflexion artistique, poétique et sensible. La disponibilité forte d'un collectif d'artistes en situation pendant 3 ans favorise les conditions de permanence sur site et la mise en œuvre d'actions régulières et durables, qui s'ancrent dans les quartiers et dans les habitudes de vie. La co-construction nécessaire entre les acteurs locaux, les Tanneries et le collectif d'artistes déterminera l'inscription et la pérennité des actions mises en œuvre.

- Développer le projet Jumelage en pleine conscience du **contexte culturel et artistique existant** en établissant des continuités et des liens avec les structures présentes sur le territoire, et en développant de nouveaux possibles à travers d'autres partenariats (implication des écoles d'art du territoire – ENSA Bourges, TALM Tours, ESAD Orléans). Cette ouverture et multiplicité de regards et de sensibilités viendront abonder le projet, ouvrir de nouvelles perspectives, déployer des formes d'actions complémentaires tout en apportant une dimension scientifique, théorique et réflexive sur ce projet innovant.

- **Dynamiser le bassin de vie de Montargis** en tissant des liens entre les initiatives QPV et les enjeux des territoires alentours (marqués par un contexte rural) en **pollinisant les territoires** grâce à la résidence-mission et aux dynamiques transversales mises en œuvre dans le cadre du projet Jumelage, mais aussi grâce à des formes de continuités pensées par le Centre d'art et les partenaires.

- Connecter les habitants, renforcer le **vivre-ensemble**, révéler les potentialités des territoires, **réenchanter** les espaces déjà présents à partir des ressources et des marqueurs de l'identité du Montargois et du Gâtinais, en créant de nouveaux espaces/territoires à investir par les habitants et en favorisant de nouvelles formes de vie sociale dans l'espace public.



Atelier artistique
Avec la Maison de la Petite Enfance d'Amilly en 2024
Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2024
Photo et Courtesy Les Tanneries CACIN

III. PRÉSENTATION DU PROJET LAURÉAT

1) Un collectif d'artiste pluridisciplinaire

Depuis plusieurs années, Zsófia Gyenes et Ferenc Gróf développent une recherche artistique à la croisée du graphisme, de la typographie, de la cartographie, de l'édition et du design textile. Nourri par leurs pratiques individuelles et leurs expériences communes, leur travail explore les liens entre les formes visuelles et les récits collectifs, entre représentation des territoires, mémoire partagée et fabrication d'images communes.

Artiste et designer textile, **Zsófia Gyenes** développe une pratique attentive aux matières, aux couleurs et aux gestes, qu'elle prolonge dans des projets de transmission et d'expérimentation collective. Elle enseigne en section mode à l'École Condé à Paris et conduit régulièrement des ateliers textiles auprès de publics variés.
Artiste et enseignant à l'ENSA Bourges depuis 2012, **Ferenc Gróf** développe quant à lui une recherche autour des systèmes de représentation, de la typographie expérimentale, de l'édition et de la cartographie. Cofondateur du duo Société Réaliste (2004-2015), il explore les mécanismes de construction des images et des imaginaires collectifs.

À travers leurs approches complémentaires, ils associent recherche artistique, expérimentation plastique et pratiques collaboratives. Leur démarche consiste autant à produire des formes qu'à inventer des situations de création et de transmission, dans lesquelles les savoir-faire et les imaginaires de chacun peuvent trouver leur place.

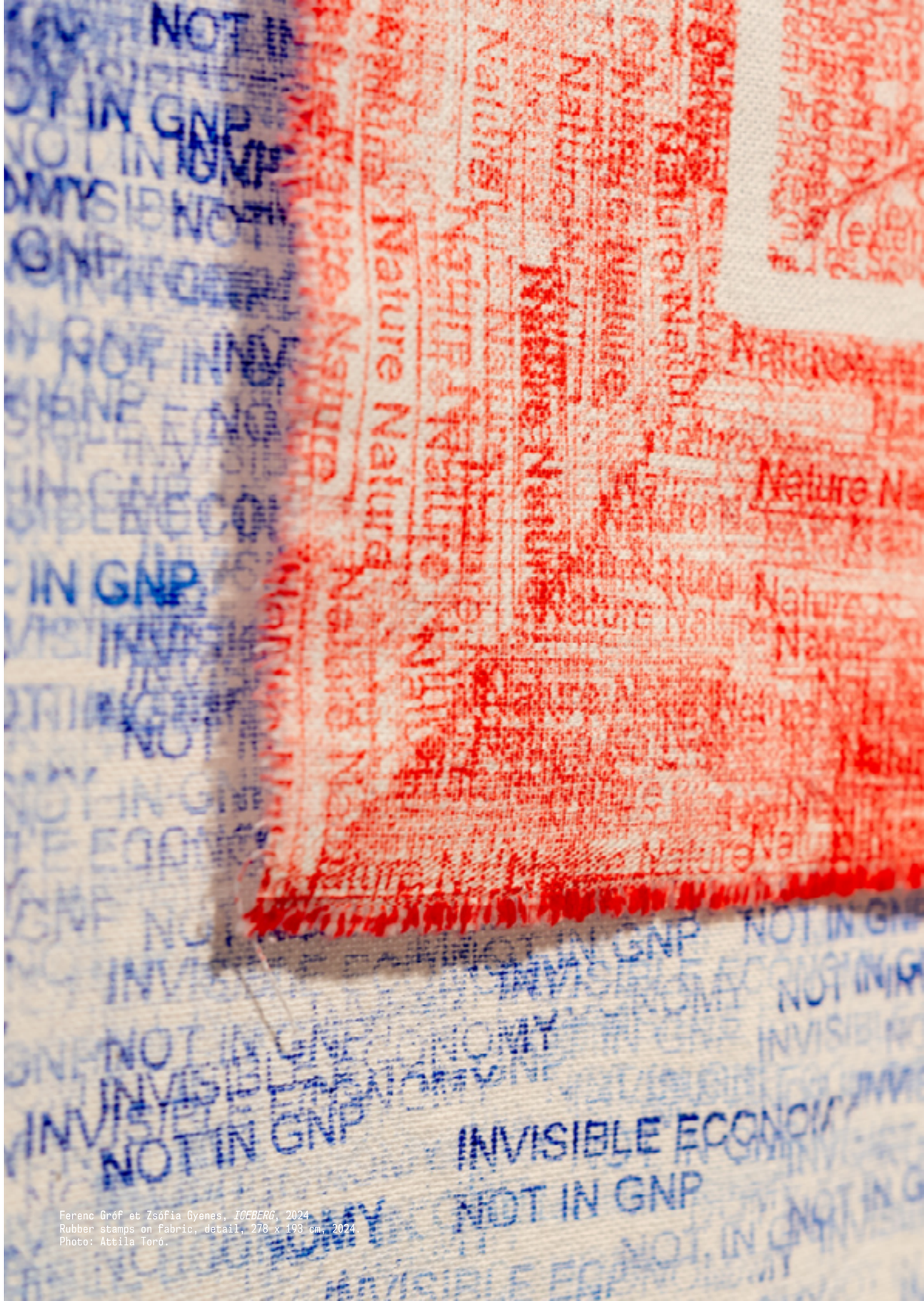
2) Tisser des liens

Au cœur de cette résidence se trouve la volonté de faire de la création artistique un **espace de rencontre, de partage et de circulation des savoirs**. En prenant appui sur les quartiers de l'Agglomération de Montargis, Zsófia Gyenes et Ferenc Gróf souhaitent développer une présence régulière auprès des habitants, en lien avec les associations, les structures éducatives, sociales et culturelles du territoire.

Le projet s'appuiera sur une **diversité de pratiques accessibles et adaptables** aux différents publics : dessin, peinture, collage, photographie, impression, sérigraphie, linogravure, broderie, tissage ou encore tufting. Des temps de discussion, de collecte de paroles, de promenades, de sorties culturelles et d'observation viendront également nourrir cette recherche commune. Les premières rencontres privilégieront notamment les pratiques manuelles et graphiques, afin de faire émerger progressivement des motifs, des images et des récits liés aux expériences de chacun.

Au-delà de la découverte de techniques artistiques, ces ateliers seront l'occasion de **valoriser les savoir-faire** déjà présents, de **favoriser leur transmission** et de faire **dialoguer les générations et les parcours**. Chacun pourra apporter une contribution, transmettre un geste, partager un souvenir ou proposer une autre manière de regarder son environnement.

Il s'agira ainsi de construire une démarche véritablement collective, dans laquelle les habitants ne sont pas simplement invités à participer à une œuvre imaginée en amont, mais prennent part **à sa conception, à son évolution et à ses transformations**.



Ferenc Gróf et Zsófia Gyenes, *ICEBERG*, 2024
Rubber stamps on fabric, detail, 278 x 193 cm, 2024.
Photo: Attila Toró.

3) Un nouvel archipel

Et si le territoire se racontait autrement que par ses frontières et ses cartes ? C'est à partir de cette question que prend forme le projet de ***Panorama de l'archipel de Montargis***.

Inspiré des panoramas et géoramas du XIXe siècle, dispositifs spectaculaires qui proposaient une représentation immersive du monde, le projet en détourne le principe pour en proposer une lecture située et collective. À une vision globale et centralisée se substitue une **mosaïque de regards, de récits et d'expériences singulières**. Le territoire devient alors un archipel, un ensemble de lieux reliés par les usages, les déplacements, les souvenirs et les relations de celles et ceux qui l'habitent.

Chaque contribution pourra devenir un fragment de ce paysage commun : un bâtiment, une rue, un arbre, un personnage, un objet familier, un souvenir, une couleur ou encore un lieu imaginé. Ces éléments seront progressivement collectés, dessinés, imprimés, agrandis, cousus, brodés ou tuftés, puis assemblés pour composer une cartographie hybride, à la fois graphique et textile, entre représentation du réel et projection fictionnelle.

La forme finale **ne sera pas définie à l'avance**. Elle émergera au fil des rencontres et des expérimentations, pouvant prendre la forme d'une installation panoramique monumentale, accompagnée d'une édition collective retraçant les étapes de sa fabrication.

Plus qu'une représentation du territoire, ce nouvel archipel sera ainsi le **reflet d'une expérience commune**, une **œuvre en mouvement**, façonnée par la pluralité des points de vue et la richesse des imaginaires. Une manière de **rendre visibles les liens qui unissent les lieux et les personnes**, et de faire apparaître, à travers la création, un **territoire partagé, sans cesse réinventé**.



GRÓF Ferenc – GYENES Zsófia: *(Dis)organigram*
Studio of Young Artists, 2022
130 x 190 cm, hand-stitched carpet

INFORMATIONS PRATIQUES

Les Tanneries
Centre d'art contemporain d'intérêt national.
234 rue des Ponts
45200 Amilly

Informations générales :
02.38.85.28.50
contact-tanneries@amilly45.fr
www.lestanneries.fr

Ouvert du mercredi au dimanche
de 14h30 à 18h
Entrée libre

Suivez-nous !

lestanneriescac
lestanneriescacamilly
Les Tanneries, Centre d'art contemporain
lestanneries_cacin

Contact :
L'Équipe des Tanneries
contact-tanneries@amilly45.fr

Accès :

• Transports en commun depuis Montargis
Réseau bus Amelys
Ligne 5 Mirabeau < > Hôpital / Arrêt Tanneries

• Par le train depuis Paris
Ligne TER Paris - Nevers
au départ de la Gare de Paris Bercy
Ligne R du Transilien Paris - Montargis
au départ de la Gare de Lyon
Arrêt gare de Montargis

• Par la route depuis Paris
A6 direction Lyon, puis A77 Montargis,
sortie D943 Amilly Centre



PARTENAIRES

Le Centre d'art contemporain Les Tanneries, labellisé d'intérêt national par le Ministère de la Culture depuis avril 2022, est porté par la Ville d'Amilly. Il reçoit le soutien du ministère de la Culture – DRAC Centre-Val de Loire, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du département du Loiret, de l'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing. Sa création a été cofinancée par le Feder et le CPER, ainsi que par la Fondation Total dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Région Centre-Val de Loire avec le Fonds européen de développement régional.



Atelier artistique, 2024
Photo et Courtesy Les Tanneries CACIN